

Paris, le 25 Juin 2019

Déclaration de soutien aux principes du Global Compact

Je suis heureux de confirmer que le cabinet de conseil A2 Consulting réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption. Dans notre communication annuelle sur le progrès, nous renouvelons notre engagement au Pacte Mondial et ses principes dans nos activités et opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager cette information avec nos parties prenantes utilisant nos principaux canaux de communication.

Cordialement,
Jacques Schramm,
Président d'A2 Consulting
Paris, France
COP 25 Juin 2019